



PROJET ASSOCIATIF

# Les Couleurs de l'Accompagnement

[www.lescouleursdelaccompagnement.fr](http://www.lescouleursdelaccompagnement.fr)

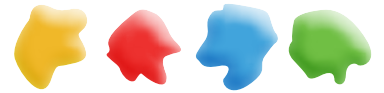
[contact@lescouleursdelaccompagnement.fr](mailto:contact@lescouleursdelaccompagnement.fr)

*Une palette de services complémentaires  
pour les personnes handicapées psychiques*



Les Couleurs  
de l'Accompagnement

## NOTRE HISTOIRE



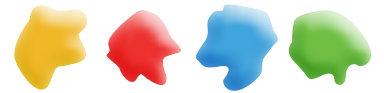
Pour chaque personne fragilisée par des difficultés psychiques, inventer son avenir c'est parvenir à se loger, vivre parmi les autres et travailler. Cela, depuis l'origine de chacun des partenaires des Couleurs de l'Accompagnement, les salariés-accompagnateurs l'ont bien compris et ont recherché le contact avec des intervenants extérieurs complétant leur propre action. Leur démarche prenait appui sur leur conviction qu'une structure unique offrant tous les services risquait d'aboutir à un excès d'assistance, voire à un risque d'enfermement très préjudiciable à toute évolution. Il fallait, par une palette d'aides et d'accompagnements concertés, susciter et faciliter l'invention de son propre parcours par chaque personne.

Les accompagnants sur le terrain avaient montré le chemin. Les associations allaient devoir jouer leur rôle et officialiser leur volonté de se concerter pour fluidifier les parcours. L'affirmation répétée de cette volonté instaura un climat de confiance. Une association prit l'initiative d'annoncer à une autre son envie de lancer une démarche de rapprochement. L'accueil fut chaleureux. Sitôt dit, une troisième se joignit aux deux premières.

Très vite, les trois écrivirent le protocole d'accords (**Grim, Industrie Service, Messidor**) et le signèrent en juin 2011. Le train était sur les rails, et des dates-clés ont rythmé la progression du jeune collectif. D'autres acteurs rhônalpins sur le champ médico-social dédié aux handicaps psychiques étaient prêts, car porteurs de la confiance nécessaire, avec une large majorité au sein de leurs instances. Trois associations rejoignirent donc les trois premières (**Association de la Roche, Firmament et Espoir 74**), puis **Cotagon**.

Leur volonté et leur attitude communes, c'est de concrétiser des actions ensemble, pour construire des parcours plus fluides et plus souples, et pour faire plus et mieux avec des moyens équivalents. Cela fut leur priorité, l'adoption d'un statut juridique intervint ensuite.

## LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



L'article 2, de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances, a permis la reconnaissance du «handicap psychique».

C'est l'aboutissement d'un long processus engagé depuis bientôt 30 ans par l'UNAFAM, la FNAPSY et les associations qui travaillent dans le champ de la santé mentale. La personne handicapée psychique a désormais droit à la compensation des conséquences de son handicap sur ses capacités d'insertion sociale et professionnelle.

Le handicap psychique résulte de maladies psychiques ou troubles mentaux chroniques qui surviennent le plus souvent à l'adolescence ou au début de l'âge adulte. Le handicap psychique n'est pas toujours perceptible ou visible et ses caractéristiques ne sont pas fixes mais variables. On parle de handicap «invisible», «variable».

Le handicap psychique nécessite des efforts permanents pour s'adapter, pour entrer en relation avec les autres et compenser une diminution des habiletés sociales.

Il peut en résulter souvent des situations d'isolement et des risques de rupture du lien social.

La personne handicapée psychique conserve ses capacités physiques et ses facultés intellectuelles lui permettant de penser les actions sans pouvoir toujours les mettre en oeuvre.

La stabilisation de la maladie par des soins tout au long de la vie est primordiale. La construction d'une vie dans la société avec des accompagnements sociaux du handicap est essentielle. Les acteurs de l'une et de l'autre sont dans l'obligation de conjuguer leurs apports, avec l'appui des institutions administratives locales.

Pour les acteurs du champ médical et du champ administratif comme pour les Couleurs de l'Accompagnement, la personne est dorénavant vue comme un habitant, un travailleur, un citoyen.

Et nous, partenaires pour offrir un parcours accompagné, concerté, fluide, à chacun et chacune, nous apportons à la personne notre regard-miroir porteur de notre considération et de notre confiance en elle pour qu'elle réussisse à construire ou consolider son projet de vie.

L'environnement de logement, de vie sociale et de travail influence l'expression des capacités et compétences de la personne et mérite de ce fait que l'on y porte une attention particulière. Ainsi la variabilité doit être accompagnée sous ses trois formes principales, au long d'un parcours de transition dans la durée nécessaire, depuis la fin de l'adolescence jusqu'au grand âge s'il le faut.

## NOS AMBITIONS

**AMBITION** pour le parcours des personnes accueillies : les perspectives de bonification des services rendus sont multiples. Entre autres : description de la plateforme de services idéale, organisation des accompagnements complémentaires sur chaque territoire de vie où au moins l'un des sept est présent, organisation du suivi commun des parcours des personnes, concertation avec les instances sanitaires et administratives concernées en vue d'une diminution drastique des ruptures de parcours et pour une offre-de-parcours-sans-discontinuité le plus en amont possible, etc.

**AMBITION** pour l'influence des Couleurs : extension du nombre de signataires de l'accord de partenariat en Rhone-Alpes, lancement de rassemblements d'associations du champ médico-social sur les mêmes bases pour le même public dans d'autres régions, développement d'actions pour la destigmatisation du handicap psychique.

**AMBITION** pour optimiser les moyens : inventaire des mutualisations possibles et élaboration des plus porteuses d'économies ou de synergies.

La foi dans l'avenir et la confiance partagée sont les deux sources d'énergie qui vont donner aux Couleurs de l'Accompagnement l'élan indispensable au rétablissement des personnes fragilisées par des troubles psychiques et à la multiplication des partenariats pour agir ensemble.

La foi ne suffit pas ; la force des Couleurs vient de leur **capacité d'actions** sur le terrain. Ensemble.



Les Couleurs de l'Accompagnement



amahc



messidor

## NOS PARTENARIATS

La santé mentale dans notre pays souffre de l'excès des cloisonnements. Les Couleurs veulent démontrer que ce n'est pas une fatalité. Dans trois directions :

**Le champ médico-social** : plus il y aura d'accords de coopération sous toutes formes souhaitables, plus les parcours des personnes handicapées psychiques seront fluidifiés et adaptés aux attentes de chacune.

**Le champ médical** : la pratique de conventions d'actions sur les territoires, à proximité des personnes est bénéfique.

**Le champ administratif** : nous voulons convaincre toutes institutions et instances administratives que :

- leur propre intérêt politique, social et économique doit les inciter à encourager et financer les groupements capables d'actions collectives adéquates aux préoccupations de santé mentale.
- leur participation et leur soutien à l'initiative des Couleurs de l'Accompagnement réduiront considérablement les ruptures de parcours grâce à des simplifications administratives.
- des sources importantes d'efficacité et d'économies des dépenses publiques peuvent être obtenues par leur aide à la construction de parcours pour les personnes handicapées psychiques en passant par la souplesse des allers et retours au long de la vie avec les meilleures chances de rétablissement des capacités sociales et professionnelles.

**ET DONC** : nous souhaitons faire une réponse collective aux appels à projet sous le label des Couleurs de l'Accompagnement, en souhaitant que les auteurs institutionnels conçoivent leurs appels, non comme de simples intentions de création ou de déploiement de **places** pour les personnes en difficultés psychiques, mais comme la volonté d'inscrire ces places dans des **parcours** coordonnés par des plateformes de services les plus complètes possible.

**ET AUSSI** : nous souhaitons des partenariats de terrain : en signant des propositions de conventions avec des services communaux, avec des employeurs, avec des MDPH, avec des bailleurs sociaux. En commençant avec des partenaires qui comme nous ressentent l'immense nécessité de coordonner les efforts pour les personnes handicapées psychiques et ont envie d'agir pour elles.

# NOTRE GOUVERNANCE



La gouvernance que nous avons adoptée s'appuie, naturellement, sur notre volonté de faire travailler ensemble des organisations différentes, ayant chacune des potentialités spécifiques mais complémentaires au service des personnes handicapées psychiques, tout en permettant à chacune de cultiver ses valeurs et de conserver ses objectifs initiaux.

La composition de l'Assemblée Générale est directement inspirée de cette volonté commune, avec trois collèges :

- le collège des associations
- le collège des directeurs
- le collège des personnes qualifiées rassemblant des représentants des organisations régionales impliquées dans le parcours des personnes handicapées psychiques.

Complémentairement, existeront plusieurs instruments de gouvernance. Entre autres :

- le bureau des présidents des sept associations fondatrices, gardien des fondamentaux et donc en premier lieu de l'esprit et des voies tracés par le protocole d'accords,
- le comité des directeurs participe à l'élaboration des plans d'actions, qu'il met en oeuvre,
- des groupes de travail composés de membres du comité de pilotage et de salariés et bénévoles qualifiés chargés d'instruire les actions de progrès prioritaires.

Les instruments de la gouvernance peuvent être plus nombreux; leurs acteurs tirent leur légitimité, d'une part de leur respect du projet associatif, d'autre part de leur volonté d'œuvrer de manière bénévole au sein des instruments utiles.

# LES ASSOCIATIONS



**Association de LA ROCHE**  
Le Charpenay  
69170 LES SAUVAGES  
Tél : 04 74 89 17 17  
laroche@alr.asso.fr  
www.alr.asso.fr



**28 Rue Denfert Rochereau**  
69004 LYON  
Tél. 04 72 10 90 70  
direction@assaga.fr



**COTAGON**  
BP 10  
38620 St GEOIRE EN VALDAINE  
Tél. : 04 76 07 60 12  
cotagon@wanadoo.fr



**ESPOIR 74**  
Immeuble «Le Futura»  
109 avenue de Genève  
74000 ANNECY  
Tél. : 04 50 08 85 69  
espoir74@orange.fr



**GRIM**  
163, boulevard des Etats-Unis  
69008 LYON  
Tél. 04 72 84 87 10  
associationgrim@grim69.org  
www.grim69.org



**INDUSTRIE SERVICE**  
645, rue des Mercières  
69140 RILLIEUX LA PAPE  
Tél. 04 72 01 96 00  
is@industrie-service.asso.fr  
www.esat-industrie-service.fr



**MESSIDOR**  
Le Lincoln  
163, boulevard des Etats-Unis  
69008 LYON  
Tél. 04 78 78 00 78  
messidor@messidor.asso.fr  
www.messidor.asso.fr